



Service d'entraide du Pays-d'Enhaut

En activité depuis une trentaine d'années, le Service d'Entraide du Pays-d'Enhaut organise le déplacement de personnes à mobilité réduite, essentiellement pour des rendez-vous à but thérapeutique.

Des chauffeurs-bénévoles conduisent avec leur propre véhicule les personnes qui en font la demande, moyennant un tarif selon la destination. Ils vont chercher la personne à domicile, l'attendent pendant la consultation et la reconduisent chez elle.

Les trajets permettent de se rendre à l'Hôpital du Pays-d'Enhaut, chez des médecins privés ou dans un établissement de soins. Selon les besoins, le service permet parfois d'aller même au-delà des frontières cantonales. Il peut s'agir de déplacements ponctuels ou réguliers, en fonction du traitement qui peut se dérouler durant une certaine période.

Les téléphonistes, également bénévoles, accueillent les demandes et y répondent au :

026 924 51 51, du lundi au vendredi de 08h00 à 11h00.

Elles peuvent fournir toute information utile sur les tarifs, les horaires, les délais, selon les besoins de chaque personne. Elles mettent en contact le chauffeur avec la personne concernée.

N'hésitez pas à les appeler !